Image not found or type unknown

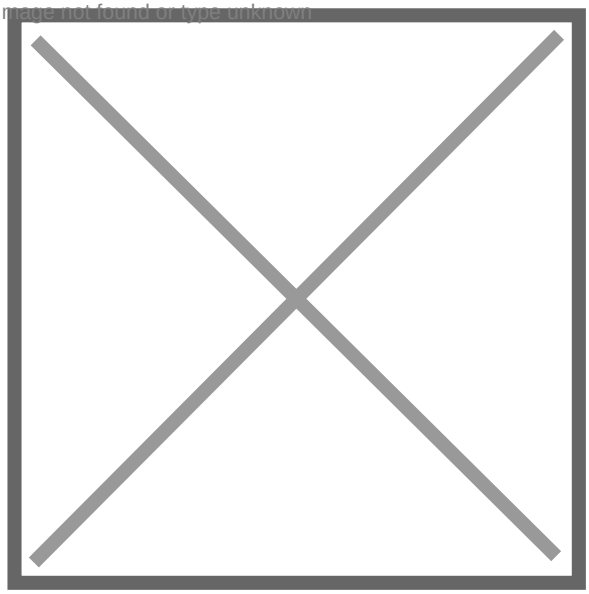

Prêt d'argent et utilisation frauduleuse de ma cb!

Par **gautier**, le **04/02/2008** à **11:54**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiant dans le nord de la France, j'étais en relation avec une personne depuis trois ans. Nous nous sommes séparés dernierement et les problèmes ont commencé...

Au cours de notre relation, mes proches ont été amené à avancer de l'argent à cette personne, que ce soit pour des vacances, ou encore le fait qu'elle ne payait, des fois, pas intégralement le loyer de notre appartement. Toutefois ceci se faisait plus ou moins naturellement au vue de la confiance que nous accordions à cette personne. Nous n'avons donc pas réalisé de document prouvant ces prêts. Le montant de ces derniers s'est tout de même élevé à plus de 1000euros.
Après avoir essayé mainte fois de régler l'affaire à l'amiable, sans résultat, cette personne refuse catégoriquement de régler l'intégralité mais me laisse toutefois la caution que son père lui avait avancé pour notre appartement... (ce qui représente à peu près la moitié de la somme totale.)

Par dépis, je commençais à accepter ceci, me disant que de toute façon je ne tirerai rien de cette personne qui se fout littéralement de ce qu'elle fait. Problème: Je viens de découvrir en consultant mon compte bancaire que cette personne s'est servi, à mon insult, de ma carte bleue sur internet, cette fois ci c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, car elle s'est permi cela en toute illégalité.

Je souhaiterai alors savoir quels sont mes droits face à cette personne dénuée de morale. Je tiens aussi à préciser que cette personne a encore certains effets qui lui appartiennent dans

mon appartement, est il possible de garder ces derniers en attendant un remboursement.

JE vous remercie pour votre aide et vous félicite pour ce site très utile.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés